



## COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 6.11.2017  
C(2017) 7008 final*

*Messieurs les Présidents,*

*La Commission tient à remercier le Sénat de la République française, le Sénat de la République italienne, le Sénat de la République de Pologne et l'Assemblée d'Irlande de leur déclaration parlementaire commune sur l'avenir de la politique agricole commune à l'horizon 2020: «Refonder la politique agricole commune, une priorité stratégique pour l'avenir de l'Union européenne».*

*Dans le cadre de son programme de travail pour 2017 et sans préjudice du cadre financier pluriannuel, la Commission a poursuivi ses travaux et engagé de vastes consultations en matière de simplification et de modernisation de la politique agricole commune en vue d'en accroître l'efficacité et d'optimiser sa contribution aux dix priorités de la Commission et aux objectifs de développement durable.*

*M. Jean Bizet  
Président de la commission des affaires européennes du Sénat  
Palais du Luxembourg  
15, rue de Vaugirard  
F - 75291 PARIS Cedex 06*

*M. Vannino Chiti  
Président de la commission des affaires européennes  
du Sénat de la République  
Piazza Madama, 1  
IT - 00186 ROME*

*M. Jerzy Chróścikowski  
Président de la commission de l'agriculture et du développement rural du Sénat  
ul. Wiejska 6  
PL - 00-902 Varsovie*

*M. Pat Deering  
Président de la commission de l'agriculture, de l'alimentation et des ressources maritimes  
Houses of Oireachtas  
Leinster House  
Kildare Street  
IRL- DUBLIN 2*

*La Commission se félicite de ce que le Sénat de la République française, le Sénat de la République italienne, le Sénat de la République de Pologne et l'Assemblée d'Irlande partagent sa vision d'une politique agricole commune à la fois forte, simple et claire, à même de relever les défis économiques, environnementaux et sociaux complexes qui sont en jeu. La Commission salue, de surcroît, les points de vue exprimés dans la déclaration au sujet de l'importance de la gestion des risques, de la promotion de niveaux de qualité élevés, des produits européens et de l'utilisation de nouvelles technologies dans l'agriculture.*

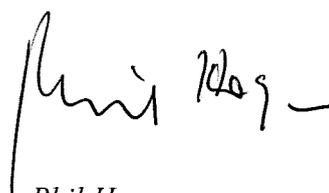
*La nécessité de renforcer le rôle des agriculteurs dans la chaîne alimentaire est également reconnue. C'est pourquoi, le 20 juin de cette année, les commissaires Hogan et Vestager ont annoncé le lancement d'une initiative visant à améliorer la chaîne d'approvisionnement alimentaire au sein de l'Union, tout particulièrement axée sur la lutte contre les pratiques commerciales déloyales et l'amélioration de la transparence du marché.*

*Pour ce qui est du budget de l'UE, le «document de réflexion sur l'avenir des finances de l'UE»<sup>1</sup> définit diverses options. En ce qui concerne la politique agricole commune, à l'instar des autres politiques, le document soulève quelques questions fondamentales. Ce document ne constitue pas pour autant la proposition de la Commission relative au cadre financier pluriannuel post-2020, qui devrait être présentée à la mi-2018 et qui prendra en considération le débat public sur l'avenir des finances de l'UE.*

*La Commission accorde une haute valeur à l'engagement du Sénat de la République française, du Sénat de la République italienne, du Sénat de la République de Pologne et de l'Assemblée d'Irlande à ce stade du processus décisionnel et tiendra compte de leur déclaration et de toute autre contribution qu'elle recevra concernant l'avenir de la politique agricole commune. Elle se réjouit par avance de la poursuite du dialogue politique à l'avenir.*



*Frans Timmermans  
Premier vice-président*



*Phil Hogan  
Membre de la Commission*

---

<sup>1</sup> COM(2017) 358.